

**Équité-genre et autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur du riz local étuvé
au Bénin**

Léonard C. HINNOU, Roch L. MONGBO et Afiavi Rita AGBOH-NOAMESHIE

Léonard Cossi HINNOU

Doctorant, Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi – Bénin (FLASH/UAC) & Centre de riz pour l'Afrique (AfricaRice), 01 BP 2031 Cotonou.

E-mail : C.hinnou@cgiar.org

Chercheur, Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA), Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), 01 BP 884 Recette Principale, Cotonou 1, Bénin.

E-mail : hicoll77@yahoo.fr

Roch L. MONGBO

Professeur, Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi – Bénin (FSA/UAC) – 01 BP 526 Cotonou. E-mail : fsa.uac@fsa.bj, rochl_mongbo@yahoo.fr

Afiavi Rita AGBOH-NOAMESHIE

Chercheur, Centre de riz pour l'Afrique (AfricaRice) – Satation-Bénin, 01 BP 2031 Cotonou.

E-mail : africanrice@cgiar.org, a.agboh-noameshie@cgiar.org

10^{es} Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS)

Équité-genre et autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur du riz local étuvé au Bénin

Léonard C. HINNOU ^(1,3), Roch L. MONGBO ⁽²⁾ et Afiavi Rita AGBOH-NOAMESHIE ⁽³⁾

¹ Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH/UAC), Email. hicoll77@yahoo.fr, Tél. (+229) 9773 8904

² Faculté des Sciences Agronomiques (FSA/UAC), Email. roch_mongbo@yahoo.fr, Tél. (+229) 95966446

³ Centre du Riz pour l'Afrique (AfricaRice), Email. a.agboh-noameshie@cgiar.org

Résumé

Dans les régions en développement et dans le secteur agricole en particulier, de profondes inégalités subsistent. Au Bénin, la disparité dans la productivité rizicole est de -21% entre les hommes et les femmes. Or, bien que les rôles basés sur le genre imposent des limites aussi bien aux femmes qu'aux hommes, leur influence est plus répressive sur les femmes. Ainsi, l'adoption de l'approche plateforme d'innovation (PI) vise à atténuer les disparités observées dans l'accès aux ressources entre les différents acteurs des chaînes de valeur du riz local. Contrairement aux travaux antérieurs, cet article vise à analyser au-delà des rapports de genre entre hommes et femmes, les rapports sociaux qui existent entre les femmes dans leur hétérogénéité. La méthodologie mixte basée sur un « opérationnalisme multiple » avec un échantillonnage par effet de « saturation » combiné à l'approche biographique a été adoptée. L'indice d'autonomisation des femmes en agriculture (WEAI) combiné au récit de vie montre que les femmes étuveuses ont amélioré leur visibilité et leur pouvoir décisionnel aussi bien dans les espaces économique, social que familial. De plus, les rôles transversaux joués par les femmes dans les chaînes de valeur du riz local ne sont pas toujours perçus par elles, comme une disparité entre les genres, mais comme un fait naturel relevant de la spécialisation et des aptitudes des uns et des autres. Bien que le pouvoir décisionnel des femmes étuveuses membres des PI s'est substantiellement amélioré comparativement à leurs pairs, il est difficile de conclure l'influence du réseau social sur le processus d'autonomisation des femmes qui, dans tous les cas, reste inachevé. Repenser l'autonomisation des femmes revient donc à aller au-delà des indicateurs financiers et dépasser l'instrumentalisation de certains acteurs pour un meilleur potentiel de transformation de rapports de genre.

Mots clés : Plateforme d'innovation, chaîne de valeur, autonomisation, équité-genre, riz local.

Code JEL : D63, Q1, Q16, Q18, Q55, Z13

Introduction

Dans les régions en développement, de profondes inégalités subsistent bien que les femmes représentent en moyenne 40 à 43 % de la main-d'œuvre agricole et apportent des contributions essentielles à l'agriculture et à l'économie rurale (FAO, 2011 ; World Bank, 2012). De plus, les femmes sont largement reconnues comme le visage de l'agriculture, en particulier chez les petits exploitants (USAID, 2009). Dès lors, les contraintes basées sur le genre affectent la structure et les relations le long de la chaîne de valeur (Mayoux and Mackie, 2008 ; USAID, 2009). En Afrique, les femmes représentent 60 à 80% de la main-d'œuvre agricole et sont responsables pour 70 à 80% de la production alimentaire (Mohammed, 2013). Cependant, les droits des femmes aux ressources productives d'une part, les avantages qu'elles tirent de leur participation aux chaînes de valeur agricole sont fréquemment violés, et leur contribution à l'économie est en grande partie invisible en raison de la nature patriarcale de la plupart des sociétés rurales, (Jeckoniah et *al.*, 2013). En conséquence, les exploitations agricoles gérées par des femmes ont, en moyenne, des rendements plus faibles que ceux qui sont exploités par des hommes (World Bank, 2012). Si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter de 20 à 30% les rendements de leur exploitation. Ceci aurait permis d'accroître la production agricole totale des pays en développement, comme le Bénin, de 2,5 à 4%. *In fine*, cet accroissement pourrait se traduire par une réduction de 12% à 17% du nombre de personnes souffrant de faim dans le monde (Banque mondiale, 2012 ; FAO 2012a ; Fedisch, 2013 ; Meizen-Dick and Quisumbing, 2012 ; Mohammed, 2013). Malheureusement, les inégalités de sexes constituent un obstacle à une prise de décision efficace et à l'amélioration de la productivité, et compromettent ainsi les opportunités commerciales au sein des chaînes de valeur agricoles (BAD, 2013 ; FAO, 2011 ; Senders et *al.*, 2010) en l'occurrence celles du riz local.

Au Bénin, le riz est l'une des cultures émergentes qui participent à la mise en place d'une stratégie de sécurité alimentaire (Dumouchel et Pasba Bangre, 2014) et à l'amélioration des revenus agricoles (Nederlof et *al.*, 2011 ; Adégbola et *al.*, 2011). Malgré cette importance, il est observé une disparité dans la productivité rizicole de -21% entre les hommes et les femmes (World Bank, 2012). En effet, les acteurs du développement accordent moins d'importance à l'égalité-genre dans le secteur agricole (FAO, 2011). En conséquence, les disparités entre les sexes et les inégalités opérantes au niveau des chaînes de valeur du riz restent aiguës avec les normes imposées par la société perpétuant la subordination des femmes et affecte les objectifs de développement pro-pauvres (KIT et *al.*, 2012 ; Laven and Verhart, 2011 ; Mayoux and Mackie, 2008 ; Maboudou Alidou et Niehof, 2013 ; PNUD, 2014). En d'autres termes, quoique les femmes fassent parties intégrantes des chaînes de valeur du riz local à différents niveaux, elles sont souvent confrontées à des problèmes que les hommes ne doivent pas surmonter (Herr et Muzira, 2012 ; Mayoux, 2010). Or, les faits montrent que dans les économies où l'on observe une plus grande équité dans l'égalité entre les sexes, tant au plan des possibilités qu'à celui des bénéfices, la croissance économique et la qualité de vie sont supérieures. Il est donc opportun de se pencher, d'une part, sur les différents rôles et tâches des hommes et des femmes dans les chaînes de valeur (Senders et *al.*, 2010). D'autre part, il est souvent avancé que la question du genre doit être intégrée dans les niveaux

interconnectés ayant une incidence directe sur l'efficacité du développement des chaînes de valeur (Agboh-Noameshie *et al.*, 2013 ; BAD, 2013 ; GIZ, 2014).

Bien que les rôles de genre imposent des limites aussi bien aux femmes qu'aux hommes, leur influence est plus répressive sur les femmes (Signer *et al.*, 1997). Toutefois, le rôle des femmes dans les chaînes de valeur agricoles qui étaient habituellement sous-estimé a commencé à devenir de plus en plus évident (KIT *et al.*, 2006 ; KIT *et al.* 2012). Il s'en suit que, le renforcement du capital social détenu par les femmes couplé à la réduction de la disparité d'accès à toute une série de technologies peut constituer une démarche efficace pour améliorer les échanges d'informations et la répartition des ressources, affronter les risques ensemble et faire en sorte que la voix des femmes soit entendue à tous les niveaux de prise de décisions (FAO, 2011). Ainsi, l'adoption de l'approche plateforme d'innovation vise à atténuer les disparités observées dans l'accès aux ressources entre les différents acteurs des chaînes de valeur du riz local. De plus, elle devrait permettre d'assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée créée, un environnement favorable et des mesures d'accompagnement appropriées des acteurs se trouvant le long de la chaîne de valeur du riz (Nederlof *et al.*, 2011 ; Laven and Pyburn, 2015). Les études récentes sur l'analyse du genre dans les chaînes de valeurs du riz notamment au Bénin, se sont intéressées aux rôles de la femme dans le développement de ces chaînes. Dans ces études, les femmes sont considérées comme un groupe unifié entretenant des rapports de même nature. Mais, le genre invite également à réfléchir à d'autres types de rapports sociaux et par conséquent à penser et étudier la diversité parmi les femmes, qui ne peuvent pas être appréhendées comme un groupe unifié (Kinda, 2009). Le but de cet article est principalement d'analyser au-delà des rapports sociaux de genre entre les hommes et les femmes, les rapports sociaux qui existent aussi bien entre les femmes membres de la plateforme d'innovation, qu'entre les femmes non membres. Il est question essentiellement d'évaluer les effets de la plateforme d'innovation sur l'autonomisation des femmes qui étaient invisibles dans la chaîne de valeur du riz étuvé dans le pôle de développement rizicole de Glazoué au Bénin.

Equité, genre et autonomisation de la femme

L'exploration de la question du genre dans les chaînes de valeur, nécessite une distinction entre les concepts de genre et de femme. Le genre est une variable sociale, une donnée socioculturelle, un produit de l'histoire déterminé à travers le processus de socialisation et qui permet de différencier, d'organiser et de structurer les rapports entre les deux composantes de la société que sont les femmes et les hommes (Adjibodou *et al.*, 2010). De plus, les relations de genre sont façonnées par les comportements individuels, ainsi que les institutions sociales, par exemple les normes et les valeurs sur le rôle que les hommes et les femmes doivent remplir dans la production (Laven et Verhart, 2011). Le fait de savoir ce que font les femmes au sein d'une chaîne ou d'un ménage ou de savoir comment les femmes ou les hommes dépensent leurs revenus constitue un point de départ mais ne révèle pas nécessairement quoi que ce soit à propos du genre (KIT *et al.*, 2012). Il s'agit donc de penser des relations entre femmes et hommes en termes de rapports et différences socio-culturelles attribuées par la société (Beaupain et Belleflamme, 2011 ; Bereni *et al.*, 2012) ainsi que les relations de

pouvoir et dynamiques qui en résultent (KIT et *al.*, 2013 ; Reeves et Biden, 2000 ; Senders et *al.*, 2010).

Dans ce sens, l'équité apparaît comme un paramètre essentiel dans l'application du genre dans les relations sociales (FAO, 2014). Les défenseurs de l'égalité des sexes comme l'équité soutiennent qu'il permet de distinguer entre les inégalités qui résultent de circonstances indépendantes de la volonté des individus et celles qui proviennent des croyances et des perceptions de la société (Banque Mondiale, 2012, Werhane et Painter-Morland, 2011). Ainsi, la notion d'équité appelle celles d'impartialité et de justice, et se rapproche de celle d'égalité des chances (Fedisch, 2013 ; Goetz, 2007 ; Reeves et Biden, 2000). L'équité genre désigne l'équivalence dans les résultats de la vie pour les femmes et les hommes, en reconnaissant leurs différents besoins et intérêts, et nécessitant une redistribution du pouvoir et des ressources (Reeves et Biden, 2000). Une façon de l'appréhender est de regarder à la fois les contraintes et les opportunités structurelles et individuelles qu'ont les hommes et les femmes dans la chaîne de valeur (Laven et Verhart, 2011). Afin d'intégrer les relations entre les sexes dans le développement de la chaîne de valeur, Laven et Verhart (2011) ont introduit deux nouvelles dimensions : structure et « agence ». Selon ces auteurs, la structure constitue l'ensemble des facteurs tels que la classe sociale, la religion, le sexe, l'origine ethnique, la coutume, etc. qui limitent ou influencent les possibilités que les individus ont. Tandis que l'« agence » est la capacité des individus humains à agir de manière indépendante et de faire leurs propres choix libres. L'autonomisation est-elle donc une résultante de l'équité ?

L'autonomisation de la femme n'est donc qu'un processus par lequel celles qui ont été privées de la capacité d'opérer des choix de vie stratégiques acquièrent la capacité de le faire (Kabeer, 1999 ; KIT et *al.*, 2013). Elle ne signifie donc pas que les femmes prennent le contrôle précédemment détenu par les hommes, mais plutôt la nécessité de transformer la nature des relations de pouvoir (Reeves et Biden, 2000). C'est plutôt le changement des relations de genre visant à renforcer la capacité des femmes productrices et étuveuses du riz à bâtir leurs propres vies. C'est l'importance donc de la mise à place des plateformes d'innovation pour faciliter les interactions entre les différents acteurs aux fins de garantir cette équité dans les chaînes de valeur (Laven et Pyburn, 2015). Car elle implique un processus par lequel les femmes, individuellement et collectivement, analysent librement, développent et expriment leurs besoins et intérêts, sans qu'ils soient prédéfinis ou imposés d'en haut (Reeves et Biden, 2000). Lorsque nous parlons d'autonomisation dans le but de parvenir à des résultats égaux entre les acteurs du riz, il est important de regarder d'abord les contraintes actuelles et les opportunités au niveau individuel et institutionnel, qui peuvent être abordés.

Méthodologie de la recherche

Site de recherche et échantillonnage

La présente recherche est menée dans le pôle de développement rizicole¹ de Glazoué dans le département des Collines au Bénin et regroupe quatre communes (Glazoué, Dassa-Zoumé, Savalou et Bantè). Cette recherche porte sur la chaîne de valeur « riz étuvé » du fait de la diversité des acteurs productifs d'une part et des « dynamiques » impulsées par la plateforme d'innovation rizicole. La méthodologie mixte combinant les approches qualitatives et quantitatives (Creswell et Plano Clark, 2007 ; Creswell, 2005) a été adoptée. Cette méthodologie est basée sur un « opérationnalisme multiple » faisant recours aux modèles de triangulation, de complémentarité et d'exploration² (Campbell et Fiske, 1959 ; Creswell, 2003 ; Denzin, 1978). Ainsi, les données primaires ont été collectées à travers deux phases complémentaires : la phase exploratoire et la phase d'enquêtes approfondies. Dans la première phase, tous les groupements³ appartenant à l'Union Régionale des Femmes Etuveuses du Riz (URFER-C), au moment de l'enquête, ont été systématiquement interviewés

Toutefois, vue la diversité des partenaires et des interventions dans la zone d'étude, il est difficile d'attribuer systématiquement les effets observés, en termes de changement ou non, à la mise en place de la plateforme d'innovation facilitée par la recherche. Pour corriger ce gap, nous avons constitué, dans la phase de collecte des données approfondies, deux sous-groupes sur la base d'une population de femmes étuveuses *a priori* homogène avant la mise en place de la plateforme. Le premier sous-groupe est constitué des femmes étuveuses membres de la plateforme d'innovation et le second sous-groupe n'appartenant pas à la plateforme. Au niveau du premier sous-groupe, tous les groupements ayant notifié des effets dus à la plateforme d'innovation ont été retenus. L'approche positionnelle (Lemieux et Ouimet, 2004) a été utilisée pour sélectionner les femmes étuveuses au sein de ces groupements. Deux tendances ont été observées : les femmes les plus actives en termes de participation et d'implication aux activités de la plateforme d'innovation et celles qui sont membres de ces groupements et qui bénéficieraient de certains avantages liés à l'appartenance de leur groupement à la plateforme. Ainsi, deux femmes étuveuses, à raison d'une femme par tendance, ont été interviewées dans ces groupements. Par contre, au niveau du deuxième sous-groupe, la technique de boule de neige a servi de base pour sélectionner les groupements ou les femmes étuveuses individuelles n'appartenant pas à la plateforme. La prise en compte des

¹ Le pôle de développement rizicole (PDR) est une zone agro-écologique avec une concentration des travaux de recherche et vulgarisation intégrés le long de toutes les chaînes de valeur riz pour plus d'impacts avec une attention au genre afin que les femmes et les jeunes ne soient pas marginalisés (AfricaRice, 2012). Cette stratégie est facilitée par la mise en place des plateformes d'innovation.

² Le modèle exploratoire est une conception séquentielle et consiste à utiliser des méthodes qualitatives pour découvrir les thèmes concernant une question, puis utiliser ces thèmes pour élaborer et administrer un instrument qui permettra de générer des données qui seront analysées quantitativement.

³ L'adhésion des étuveuses à la plateforme d'innovation rizicole de Glazoué est faite notamment par leur structure faïtière (Union Régionale des Femmes Etuveuses du Riz du Centre – URFER-C). Cette structure est constituée des groupements de femmes étuveuses qui regroupent en leur sein des femmes individuelles opérant dans la transformation (étuvage) du riz.

femmes étuveuses individuelles dans ce sous-groupe a permis d'apprécier l'effet d'appartenance à une organisation. L'expérience et la situation géographique de ces acteurs du second groupe ont été considérées dans leur choix pour satisfaire au principe d'homogénéité des sous-groupes.

En outre, l'échantillonnage par effet de « saturation » combiné à l'approche comparative des récits recueillis a été adopté pour, d'une part, stabiliser le genre du récit de vie et lui conférer toute légitimité (Stupfler, 2013 ; Demouge et Olivier, 1999), et d'autre part, obtenir « de multiples perceptions d'une même réalité » (Bertaux, 2010). Le problème de la représentativité n'a pas de sens dans la recherche qualitative où la logique n'est pas celle de la statistique mais celle de la qualité des entretiens et des informations qu'ils contiennent. Cette notion de représentation est remplacée, au niveau des enquêtes qualitatives, par celle de « saturation » (Bertaux, 1980 ; Demouge et Olivier, 1999). L'échantillon du corpus principal compte 29 entretiens, dont 16 se réclamant de la plateforme d'innovation et 13 avec des personnes exclusivement des femmes étuveuses identifiées comme des témoins.

Méthodes de collecte et d'analyse des données

Les données de la première phase ont été collectées sur la base des entretiens de groupe au moyen d'un guide d'entretien élaboré à cet effet. Cette première phase a permis d'élaborer une cartographie de la chaîne de valeur du riz étuvé basée sur le genre. Aussi, l'accès aux ressources productives et leur contrôle ont-ils été abordés dans une approche différentielle axée sur le genre avant et après la mise en place de la plateforme afin d'apprécier l'influence de cette dernière sur l'équité au sein de la chaîne de valeur du riz étuvé. Quant à la deuxième phase de collecte des données, elle est basée sur l'approche biographique (récit de vie) en tant que méthode rétrospective⁴ de recueil des données (Demouge et Olivier⁵, 1999 ; Müller, 2011 ; Pires, 1989 ; Stupfler, 2013). En effet, le récit de vie est l'un des rares outils méthodologiques capable d'analyser des cours d'actions dotés d'une épaisseur humaine et s'inscrivant dans la durée (Bertaux, 2010). Cette démarche permet de comprendre les cheminements sociaux, leurs effets sur le développement individuel et leurs relations avec les contextes personnels et sociohistoriques (Gherghel, 2013 ; Pires, 1989). Cependant, Bourdieu (1986) parle d'une dimension arbitraire de cette approche en arguant sur la connivence et la subjectivité du chercheur qui orienterait les dires de l'enquêté, mais également le statut des entretiens qu'il compare à « des interrogatoires officiels des enquêtes officielles » ou encore l'« illusion rhétorique » que créeraient les chercheurs évoluant dans ce domaine à propos du concept de vie lui-même. Pour rendre notre démarche moins arbitraire, nous avons pris conscience que nous ne travaillons pas à proprement parler sur la vie des étuveuses en question mais sur ce qu'elles nous donnent à entendre de leur vie à travers le prisme de leur

⁴ Méthode de collecte dans laquelle on demande à chaque individu de retracer sa trajectoire depuis un point précis de sa vie (ici les années 90 ont été retenues comme repère car correspond, pour la majorité de la cible, l'année d'entrée dans la production agricole), jusqu'au moment de l'enquête.

⁵ Pour le sociologue déçu par l'empirisme quantitatif grossier de l'enquête par questionnaire, le récit de vie paraît offrir des informations qui, par leur nature, forment une totalité cohérente et enracinée dans l'expérience sociale réelle, par opposition à des questions prédéterminées.

récit (Stupfler, 2013). Par ailleurs, les données longitudinales⁶ recueillies à travers le récit de vie l'ont été au moyen d'un guide d'entretien (Bertaux, 2010 ; Demouge et Olivier, 1999) qui s'est modifié au cours de la collecte afin de pouvoir revenir, en fin d'entretien, sur des thèmes centraux qui n'avaient pas encore été abordés par le narrateur (Stupfler, 2013). Ce guide comprenait les différents thèmes relatifs à l'accessibilité aux ressources, leur contrôle, l'action collective ou associative, les effets d'accumulation économique, sociale, culturelle, politique, etc. qui concourent à l'autonomisation du genre et plus précisément de la femme. La nature de ces thèmes est demeurée inchangée tout au long des entretiens mais ils ont été progressivement affinés d'un entretien à un autre. La collecte de ces données a obéi au principe des vies liées (réseau de relations interpersonnelles) et à celui de temporalité des événements de vie (Müller, 2011) afin de mieux apprécier l'influence de la plateforme sur les changements intervenus dans la vie des individus membres. Toutes ces données biographiques ont été complétées par les caractéristiques socio-économiques des narrateurs et les données liées à leurs activités rizicoles. Par ailleurs, tous les entretiens, aussi bien de la première phase que de la deuxième phase, ont été systématiquement audio-enregistrés et intégralement transcrits.

« Les notes, si fidèles soient-elles, retiennent plus l'idée que l'expression précise et la tournure de la phrase, tout aussi révélatrices. Le texte, c'est aussi les silences, le ton qui s'anime, les hésitations, les rires que le passage à l'écrit ne réussit jamais complètement à traduire » (Demouge et Olivier, 1999).

L'analyse des données a mobilisé trois différentes approches : la cartographie sensible-genre de la chaîne de valeur du riz étuvé, le diamant de l'égalité-genre, l'estimation de l'Indice d'autonomisation des femmes en agriculture (WEAI)⁷ et enfin l'analyse qualitative des récits de vie. Premièrement, la cartographie de la chaîne de valeur du riz étuvé a été réalisée par l'identification des rôles des hommes, des femmes et des enfants dans la mise en œuvre des tâches le long de la chaîne de valeur. Sur la base des informations recueillies des discussions de groupe, cette cartographie a permis notamment d'identifier la position du genre dans la chaîne et les types d'activités dans lesquelles les femmes sont principalement impliquées. Deuxièmement, l'indice d'autonomisation des femmes en Agriculture est estimé en recueillant des informations au niveau des femmes sur leur participation à la prise de décisions concernant les cinq domaines d'autonomisation (5DE) à savoir : i) le pouvoir de prise de décision sur la production agricole (choix des spéculations, des itinéraires techniques, etc.), ii) le contrôle des ressources et le pouvoir décisionnel sur les ressources productives (la détention des ressources et leur contrôle), iii) le contrôle des revenus (utilisation des revenus et orientation des dépenses) et, iv) le leadership dans la communauté (l'appartenance aux réseaux sociaux, la prise de parole) et v) la répartition du temps pour les activités de production et des loisirs (Alkire et *al.*, 2013 ; USAID, 2015). Si le WEAI est généralement

⁶ Les données longitudinales sont des données qui comportent des informations sur plusieurs moments de la vie des individus.

⁷ Women's Empowerment in Agriculture Index (WEAI). Ce indice est développé par l'USAID (US Agency for International Development) en partenariat avec IFPRI et OPHI (Oxford Poverty and Human Development Initiative).

évalué avec des données quantitatives, des expériences ont montré que les données qualitatives sont importantes et donc peuvent être utilisées pour mieux apprécier l'autonomisation au regard des 5DE. Dans la pratique, une dizaine d'indicateurs sont définis et pondérés pour l'ensemble des 5DE. Ces indicateurs pondérés permettent de créer un score qui se situe entre 0 et cent. Ainsi, une femme ou un homme est dit autonome quand il obtient au moins 80 pour cent des scores pondérés sur l'ensemble des 5DE (Alkire et al., 2013 ; Meizen-Dick and Quisumbing, 2012). Tertio, la démarche de « l'analyse au cas par cas » suivie de « l'analyse comparative » de tous les récits de vie a été adoptée. Cette analyse qualitative a débouché sur une comparaison de tous les récits afin de mettre en exergue les logiques d'action semblables, les traits communs et les récurrences qu'ils dévoilent (Stupfler, 2013 ; Adams, 2012 ; Bertaux, 2010 ; Demouge et Olivier, 1999). Cette démarche consiste à construire progressivement une représentation de ce que Daniel Bertaux appelle « l'objet sociologique » (Debouge et Olivier, 1999) basé sur l'explication des informations et des significations pertinentes qui sont contenues dans les entretiens. De plus, l'analyse causale⁸ dans une posture wébérienne telle que préconisée par Pires (1989) a été mobilisée. Pour mieux apprécier l'influence des interventions induites par la plateforme d'innovation, nous avons opéré une distinction des événements issus des récits de vie que l'on pourrait qualifier d'« extraordinaires » et collectifs, et des événements plus ordinaires et individuels. Cette catégorisation de premier niveau est basée sur un critère objectif qui regroupe la rareté et la cible de l'événement (Müller, 2011). Ensuite, l'analyse des effets cumulés est basée sur une approche systémique et une divergence interindividuelle pour éviter le biais de surinterprétations des inégalités sociales qui pourraient caractériser les individus observés. Cette démarche postule que la divergence n'est pas qu'une simple extrapolation au cours du temps des caractéristiques individuelles d'origine mais qu'elle est le résultat de l'interaction de processus complexes (Giudici, 2013 ; Mayer, 2009 ; Dannefer, 2003). Il faut donc une démarche d'analyse des processus sociaux qui l'ont façonné, il faut passer par l'analyse de l'habitus comme principe qui « unifie ses pratiques et ses représentations (de Halleux, 2007 ; Orofiamma, 2002 ; Boudieu, 1986). Enfin, les données quantitatives ont été analysées au moyen de SPSS 20.0 pour des tests statistiques en l'occurrence le chi-deux (χ^2).

Résultats

Profil socio-économique des producteurs et transformateurs du riz

Les caractéristiques socio-économiques des acteurs rizicoles sont présentées dans les tableaux 3.1 et 3.2. Le test statistique *t* d'égalité des moyennes et le *chi-deux* utilisés pour comparer le profil socio-économique selon le genre affichent des différences significatives entre les hommes et les femmes. Dans l'ensemble, tous les hommes sont mariés tandis que 31% des femmes enquêtées ne le sont pas. La comparaison entre le niveau d'éducation formelle et le genre montre que les hommes sont en général plus instruits que les femmes avec une

⁸ L'analyse causale dépasse alors la simple relation de cause à effet, voire les énoncés isolés de causalité structurelle, en ce sens qu'elle est une tentative toujours provisoire d'articulation de l'ensemble de ces énoncés (de causalité événementielle et structurelle) et qu'elle porte en elle des données empiriques.

différence significative au seuil de 5% ($\chi^2=14,9$; $p<0,05$). De même, on observe une différence hautement significative entre les activités principales des femmes et celles des hommes ($\chi^2=15,37$; $p<0,01$). Même si la quasi-totalité des femmes enquêtées produisent du riz, elles se consacrent de plus en plus à la transformation du riz paddy (62% des cas).

Par ailleurs, la taille du ménage au niveau des hommes (Moyenne=14,29 et Ecart-type=11,94) est deux fois plus élevée qu'au niveau des femmes (Moyenne=6,55 et Ecart-type=2,13), avec une différence significative au seuil de 1%. L'expérience dans la vie associative (appartenance à une organisation rizicole) n'affiche aucune différence significative entre les hommes et les femmes. Par contre, les hommes ont plus d'expérience dans l'agriculture (22 ans en moyenne) que les femmes (13 ans en moyenne) avec une différence significative au seuil de 5% ($\chi^2= 2,41$; $p<0,05$). Mais la différence est moins apparente dans les activités rizicoles notamment la production du riz (en moyenne 17 ans pour les hommes et 16 ans pour les femmes). Cependant, la superficie moyenne emblavée en riz par les hommes (Moyenne=2,64 et Ecart-type=1,13), ces 5 dernières années, est deux fois plus grande que celle emblavée par les femmes (Moyenne=1,14 et Ecart-type=1,58) avec une différence significative à 5%. Il en est de même pour la production moyenne en riz paddy des 5 dernières années qui est de 3,3 tonnes pour les hommes et 1,03 tonnes pour les femmes avec une différence moyenne significative au seuil de 1%. De plus, la contribution moyenne de l'agriculture dans le revenu annuel révèle une différence significative au seuil de 1% entre les hommes (moyenne=39,54%, Ecart-type=11,26) et les femmes (moyenne=24,1%, Ecart-type=11,75) tandis que, la contribution du riz dans le revenu des enquêtés ne présente aucune différence significative entre les hommes et les femmes.

Tableau 3.1 : Education et profession des enquêtés selon le sexe

Variables	Modalités	Sexe		Chi-deux
		Féminin	Masculin	
Situation matrimoniale	Marié	69,0%	100,0%	2,900
	Non marié (divorcé/veuf)	31,0%	0,0%	
Niveau d'éducation	Aucune éducation formelle	27,6%	0,0%	14,90**
	Primaire	48,3%	28,6%	
	Secondaire	24,1%	71,5%	
Activité principale	Agriculture	20,7%	100,0%	15,37***
	Transformation	62,1%	0,0%	
	Commerce	17,2%	0,0%	

*** significatif au seuil de 1% ($p < 0,01$) ; ** significatif au seuil de 5% ($p < 0,05$)

Source : Données de terrain, 2015-2016

Tableau 3.2 : Caractéristiques socio-économiques des enquêtés selon le sexe

Variables	Sexe		t
	Féminin	Masculin	
Taille du ménage	6,55 (2,13)	14,29 (11,94)	-3,42***
Expérience dans un groupement rizicole (année)	10,64 (8,15)	13,57 (5,35)	-0,89
Expérience dans l'agriculture (année)	13,14 (7,17)	21,62 (8,54)	-2,41**
Expérience dans l'activité rizicole (année)	16,21 (8,23)	17,43 (9,70)	-0,34
Superficie (ha) moyenne du riz durant les 5 dernières années	1,14 (1,58)	2,64 (1,13)	-2,34**
Production (kg) moyenne du riz durant les 5 dernières années	1039 (1474)	3266 (2055)	-3,19***
Part (%) moyenne de l'agriculture dans le revenu	24,10 (11,75)	39,54 (11,26)	-3,10***
Part (%) moyenne du riz dans le revenu agricole	36,97 (14,56)	29,06 (12,32)	1,32

*** significatif au seuil de 1% ($p < 0,01$) ; ** significatif au seuil de 5% ($p < 0,05$)

Source : Données de terrain, 2015-2016

Positionnement du genre et division du travail dans les chaînes de valeur du riz local : cas du riz étuvé

Les perceptions des enquêtés sur la division du travail montre une forte représentativité du genre le long de la chaîne de valeur du riz local avec une visibilité des femmes à tous les niveaux de la production et de la valorisation du riz local (Figure 3.1). En effet, les activités au sein des différents maillons de la chaîne sont exécutées aussi bien par les hommes, les femmes et parfois les enfants. Malgré cette intégration sociale dans l'exécution des tâches le long des chaînes de valeur du riz local, on note que certaines opérations ou tâches sont plus

réservées aux femmes, aux hommes ou aux enfants sans aucune barrière pour l'un ou l'autre. En effet, les tâches spécifiquement exécutées par les femmes dans la production sont le semis, le vannage et le séchage du riz paddy. Les hommes sont plus présents dans le labour, la chasse des oiseaux et le conditionnement du riz paddy. Alors que les enfants interviennent essentiellement dans le semis, le sarclage, l'épandage et la chasse des oiseaux. Par contre, les activités de transformation (étuvage du riz paddy) sont généralement exécutées par les femmes avec une contribution remarquable des enfants dans la collecte de l'eau et le lavage du riz paddy. En outre, l'étuvage fait appel à des tâches spécifiques qualifiées de « *azɔ winiwini*⁹ ». Les femmes comparent ces tâches spécifiques aux travaux domestiques auxquels les hommes ne sont pas habitués. *In fine*, l'importance des femmes dans la chaîne de valeur « riz étuvé » reste déterminante du fait que le maillon « transformation – étuvage du paddy » apparaît comme le principal blocage de ladite chaîne (Figure 3.1). Quant à la commercialisation du riz, les pratiques commerciales semblent exclure les hommes. A l'instar des opérations d'étuvage du riz paddy, la commercialisation du riz étuvé, telle que pratiquée actuellement dans la zone d'étude, est sujette à des opérations très minutieuses. Les femmes estiment que les hommes ne peuvent pas « *kpate*¹⁰ », du fait que ce groupe social ne dispose pas du temps et la patience nécessaires pour se consacrer à ces pratiques. Certains acteurs évoquent le facteur culturel qui ne permettrait pas aux hommes d'aller s'asseoir au marché pour vendre en détail le riz.

Toutefois, les tendances montrent que la division du travail n'est pas régie par des normes spécifiques à chaque groupe social. Ainsi, on observe de plus en plus une forme d'intégration sociale du genre dans les différentes sphères de la vie notamment dans la zone d'étude. Il s'en suit que les rôles des hommes et des femmes dans le domaine de la production, en l'occurrence, dans les chaînes de valeur du riz local ne sont pas codifiés ou réglés par des droits, devoirs et interdits. De plus, les enfants représentent un capital et constituent une aide dans la réalisation de certains travaux : les garçons pour chasser les oiseaux, les filles dans les travaux domestiques ou apparentés comme puiser de l'eau, faire le lavage du paddy, et filles et garçons pour le semis et l'épandage d'engrais. Cette différence entre les genres, au niveau des activités de transformation et de commercialisation, s'explique par l'attachement « traditionnel » des femmes aux activités post-récoltes du riz longtemps perçues comme des tâches exigeantes en soins et qui font appel au savoir-faire de celles-ci. En somme, en plus de l'absence des barrières basées sur des construits sociaux, il ne semble pas avoir de négociation au sein des ménages à propos d'une quelconque redistribution des rôles de genre. Comme l'affirme Piraux (2000), les femmes prennent sur elles le surcroît de travail et ne remettent pas en question les rapports de genre au sein de la famille. La division du travail n'est pas consciemment et volontairement rediscutée. De même, les hommes, ne s'opposent pas aux activités économiques des femmes dans lesquelles ils voient une contribution essentielle à l'économie familiale.

⁹ Petites tâches fines

¹⁰ Tailler l'étalage à travers la négociation de la clientèle, les pratiques de mesure et de fixation des prix.

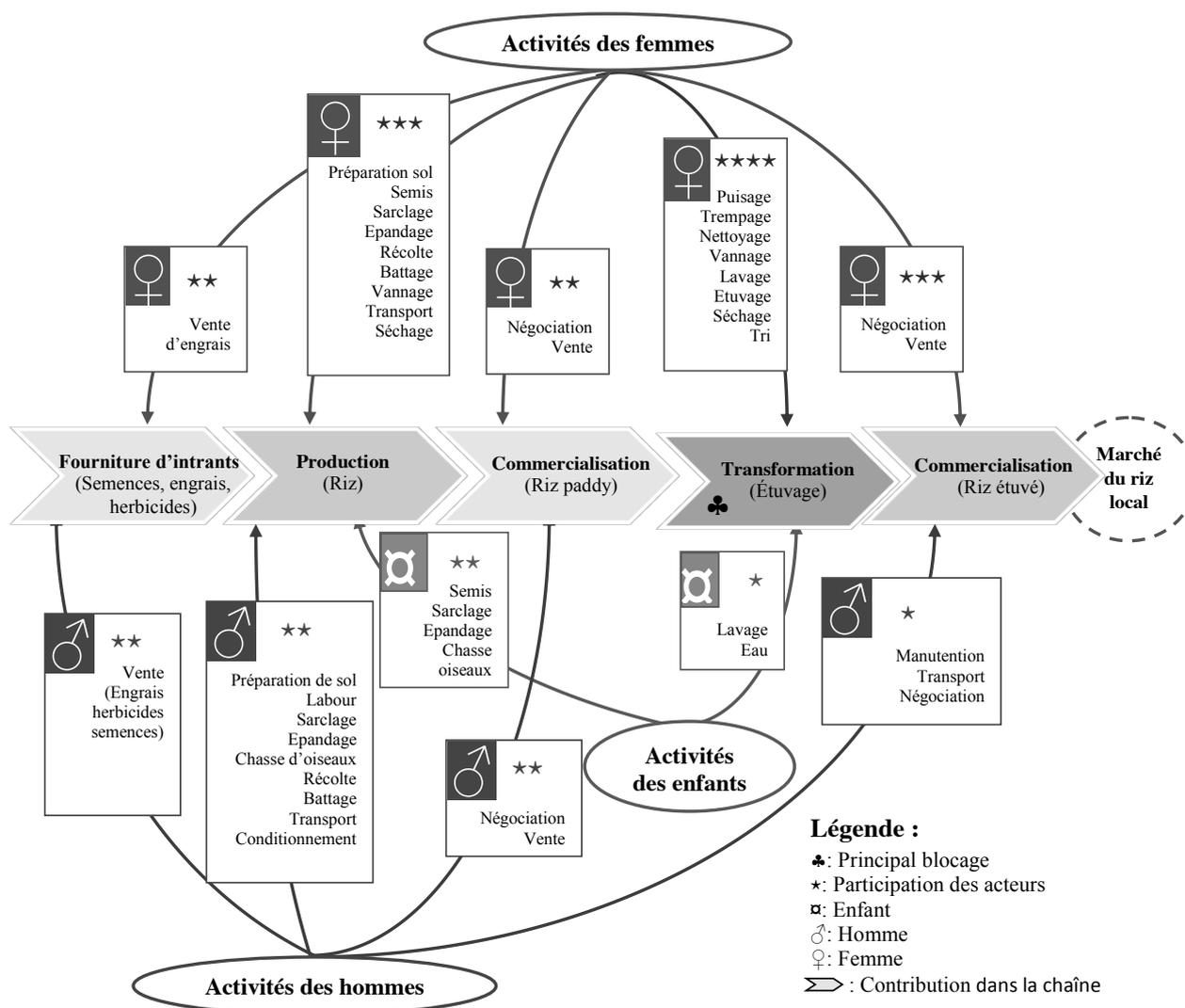


Figure 3.1 : Visibilité du genre dans les chaînes de valeur du riz local

Source : Réalisation de l'auteur à partir des données de terrain, 2015-2016

Accès et contrôle des ressources productives selon le genre

La figure 3.2 présente l'accès des hommes et des femmes aux ressources ainsi que leur contrôle au sein des chaînes de valeur du riz local. Les perceptions des acteurs enquêtés montrent que les hommes ont une légère avance sur les femmes en termes d'accès aux intrants agricoles (engrais et semences améliorées) et à la main d'œuvre. Cette facilité d'accès aux intrants par les hommes est expliquée par leur mobilité spatiale contrairement aux femmes qui sont occupées par leur triple rôle de production, de reproduction et de gestion communautaire. Aussi, l'écart (en moyenne 1,5 points) observé entre les hommes et les femmes dans l'accès et le contrôle de la main d'œuvre est-il sous-tendu par la thèse de la disponibilité des hommes. Cette mobilité favorise aux hommes la recherche de la main d'œuvre. De plus, les hommes disposent de ce pouvoir discrétionnaire d'abriter cette main d'œuvre en cas de besoin ou d'exigence. Il s'ensuit que la distribution des activités économiques et sociales selon le genre induit inéluctablement une asymétrie fondamentale dans l'accès et le contrôle des ressources

liées au temps. Evidemment, les hommes contrôlent mieux leur disponibilité en temps (avec un score de 4 points sur 5 contre 3 pour les femmes). De même, les enquêtés affirment que les hommes ont plus de pouvoir décisionnel au sein des exploitations agricoles. Même si les femmes disposent de la liberté de prise de décisions sur leurs activités économiques, elles se doivent d'en informer les hommes (conjoints).

La femme possède une parcelle de pouvoir. Parfois, elle peut donner son avis par rapport à certaines décisions du ménage. Cependant, elle est subordonnée à l'homme. Au cas contraire, la femme s'expose aux conflits dans le ménage. L'homme est le propriétaire de tous les biens qui se trouvent dans le ménage et a le plein droit de décider de l'utilisation à en faire. La femme a donc l'obligation de lui rendre compte de ses agissements.

Par ailleurs, l'accès des femmes au foncier affiche une différence négative de deux points avec les hommes. Il s'en suit qu'une des inégalités qui touchent les femmes rurales (et plus encore les femmes pauvres) est le manque d'accès réel ou formel à la terre et à la propriété. Ainsi, si la femme décide d'accéder à la terre en dehors du cadre « familial », elle se trouve confrontée à une exigence atypique de garantie qui n'est nullement ni financière, ni matérielle, mais plutôt « humaine ». Il apparaît de ce fait, que la relation des acteurs agricoles au foncier est avant tout un rapport socio-anthropologique, entre le passé et le présent, fait de négociations, d'accords et parfois de conflits.

« Les propriétaires terriens demandent toujours le mari de la femme avant de lui prêter la terre. Il faut se mettre nécessairement sous la couverture d'un homme. La femme se doit de recevoir l'autorisation de son mari avant de travailler la terre ».

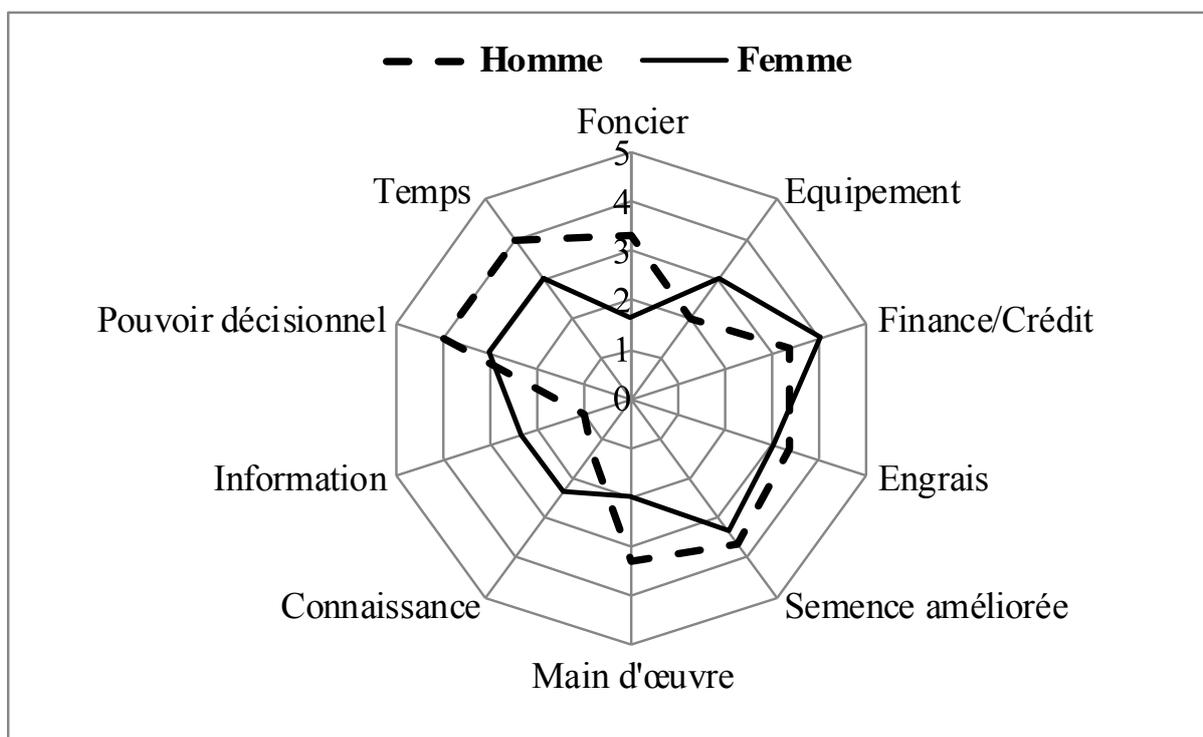


Figure 3.2 : Accès et contrôle des ressources de production

A contrario, les disparités dans l'accès et le contrôle des connaissances, informations, équipements et crédits sont favorables aux femmes avec un écart de 1 à 1,5 points avec les hommes. Cette perception des enquêtés s'explique par la mise en place de la plateforme d'innovation suivie d'une série de formations sur le système amélioré d'étuvage GEM¹¹ au profit des femmes étuveuses. Ainsi, la position stratégique des femmes dans la chaîne de valeur « riz étuvé », objet de concentration des interventions des différents partenaires techniques et financiers, constitue un déterminant de leur niveau d'accès aux connaissances et des informations spécifiques au riz. Cependant, le niveau de connaissances et d'informations des femmes étuveuses ne satisfait pas encore leurs attentes, même si ce niveau est deux fois meilleur à celui des hommes. Par ailleurs, l'accès des femmes aux équipements est meilleur avec un score moyen de 3 points sur 5 contre 2 points pour les hommes. En effet, les interventions des partenaires ont contribué à renforcer les capacités des femmes en matériels/équipements d'étuvage.

Tous les jours, la radio fait la promotion des femmes. C'est souvent de la peine qu'on a pour elles estimant qu'elles n'ont pas de forces (elles sont vulnérables). Mais, personne n'a de la peine pour les hommes. On a tendance à oublier les hommes car ils bénéficient très peu du soutien des partenaires.

De même, les femmes ont un accès relativement plus facile aux crédits agricoles que les hommes. Cette facilité est imputée à certains facteurs dont le montant de crédit demandé par les femmes, l'intégration sociale des femmes étuveuses, la bonne gestion des crédits obtenus et la crainte de subir la répression des prêteurs en cas de non remboursement. Les informateurs renseignent que les hommes détournent l'objet de crédit et, de ce fait, sont incapables de respecter les échéanciers. Les femmes expliquent ce comportement des hommes par leur supposé courage « yé si yin ta » (ils ont la tête dure). De plus, les structures de microfinance sont réticentes à prêter aux producteurs notamment les hommes du fait des incertitudes liées aux aléas climatiques.

C'est plus facile aux femmes d'avoir de crédit pour la production et la transformation parce que les femmes peuvent utiliser l'argent pour faire une autre activité et en tirer plus de profits. Aussi, les femmes craignent les inconvénients de non remboursement. Elles ont plus peur que les hommes.

Influence de la plateforme d'innovation sur l'autonomisation des femmes étuveuses

Equité-genre dans la chaîne de valeur du riz étuvé

L'appréciation qualitative des effets des interventions liées aux plateformes d'innovation a été faite à travers l'analyse des changements apparus dans la capacité d'agir, la structure, l'intégration et la gouvernance de la chaîne de valeur (Figure 3.3). Dans l'ensemble, il en ressort que les disparités entre les genres ont été réduites et les femmes sont plus autonomes

¹¹ Grain quality enhancer, Energy-efficient and durable Material (GEM)

au sein de la chaîne de valeur du riz étuvé. En effet, avant la plateforme d'innovation, les femmes s'occupaient de l'étuvage du riz mais elles n'étaient pas reconnues en tant qu'acteurs de la chaîne. Elles étaient utilisées par la faïtière des producteurs, dont elles sont membres, en tant que main d'œuvre spécialisée. L'organisation des femmes étuveuses en union régionale couplée à l'avènement des plateformes d'innovation, ont amélioré leur visibilité dans la chaîne de valeur (intégration de la chaîne de valeur). Les changements sont devenus plus perceptibles après les formations organisées au profit des femmes étuveuses de la plateforme d'innovation rizicole. Ces formations ont développé une certaine capacité des femmes à opérer des choix relatifs aux opérations visant l'amélioration de leur produit. Ainsi, les femmes étuveuses disposent désormais des compétences en organisation, en négociation, en leadership, en gestion de leur entreprise agricole, etc. Grâce à la dynamisation des relations favorisée par la plateforme d'innovation, les femmes étuveuses ont acquis la confiance en elles, et peuvent obtenir de crédits pour l'intensification de leurs activités rizicoles (capacités d'agir).

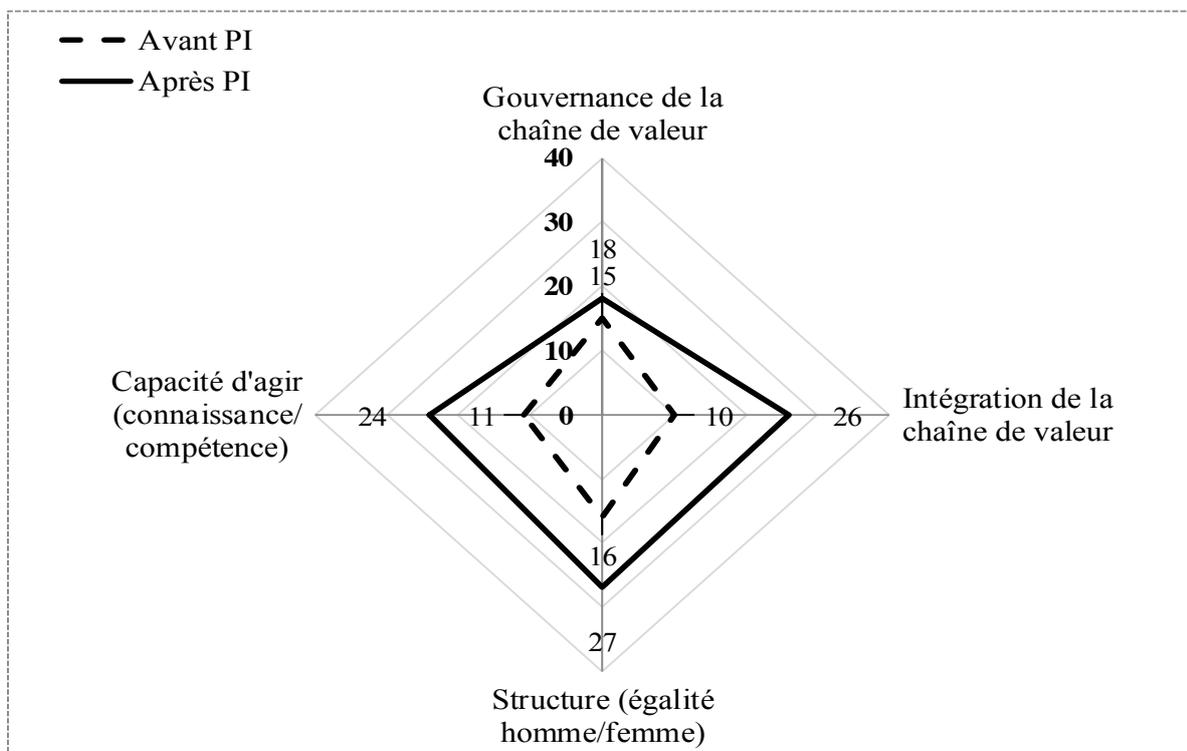


Figure 3.3 : Diamant de l'égalité entre les genres et de l'autonomisation de la chaîne

Par ailleurs, l'implication des femmes dans la production et les organisations de production n'a pas connu un changement significatif. Cependant, les femmes ont amélioré sensiblement leurs relations verticales (avec les organisations des producteurs) et horizontales (entre organisations de femmes étuveuses) dans la chaîne. De même, leur position centrale dans la chaîne de valeur du riz étuvé et leur proximité avec les supporteurs de la chaîne ont renforcé faiblement leur implication dans la gestion des informations et des innovations spécifiques au riz étuvé (gouvernance de la chaîne de valeur). Les différentes compétences acquises par les femmes étuveuses et leur intégration dans la chaîne de valeur du riz étuvé ont affermi leur

autorité au sein des ménages. En d'autres termes, les pouvoirs décisionnels des femmes sur le contrôle des ressources et leur droit à la parole se sont nettement améliorés avec la mise en place de la plateforme d'innovation. « *C'est grâce au riz que j'ai désormais mon mot à dire dans le foyer. Avant mon mari avait plus d'autorité que moi* », a affirmé une femme étuveuse. Toutefois, les écarts entre les femmes et les hommes en termes de droit sont encore présents. De plus, les femmes restent soumises aux pesanteurs sociales qui favorisent la disparité entre les hommes et elles (structure : l'équité entre l'homme et la femme).

Dimensions de l'autonomisation des femmes dans les chaînes de valeur du riz local

L'autonomisation des femmes étuveuses est appréciée dans cet article à travers la mesure des indices dans cinq domaines : la participation à la prise de décisions en agriculture, le contrôle des ressources productives, le contrôle des revenus, le leadership et la répartition du temps (Alkire et al., 2013 ; USAID, 2015). La figure 3.4 présente les indices d'autonomisation des femmes étuveuses membres des plateformes d'innovation comparés aux indices des femmes n'appartenant à aucune plateforme d'innovation. Dans l'ensemble, il ressort, d'une part que les femmes appartenant à la plateforme d'innovation affichent des indices plus élevés que les femmes n'en appartenant à aucune. D'autre part, les résultats montrent que les femmes étuveuses restent encore sous-autonomes.

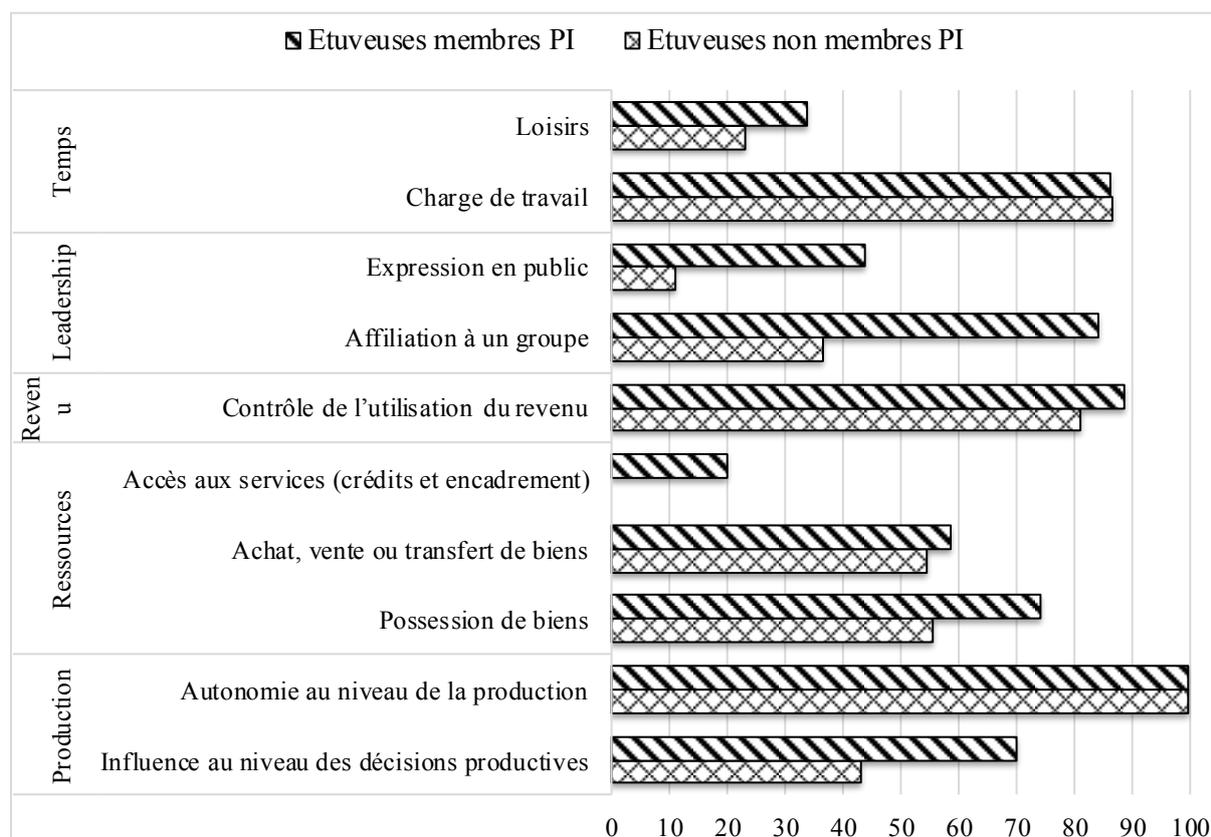


Figure 3.4 : Indices d'autonomisation des femmes étuveuses

L'analyse par domaine et par indicateur montre qu'au niveau de la production, les femmes enquêtées qu'elles soient membres ou non d'une plateforme d'innovation disposent

totalemment du pouvoir décisionnel sur la gestion de leur production (où vendre, quand vendre, à qui vendre et à quel prix). Cependant, leur pouvoir reste limité sur les décisions productives relatives aux choix de cultures ou de variétés à cultiver, la superficie à emblaver, l'achat et l'utilisation des intrants, l'adoption des innovations technologiques, etc. En effet, le score estimé de l'indice d'autonomisation des femmes membres de la PI est de 70% contre 43% pour les femmes n'appartenant à aucune plateforme d'innovation. Le contrôle des ressources est apprécié sur la base de trois indicateurs dont i) la possession de biens, ii) l'achat, la vente ou le transfert de bien et iii) l'accès aux services. Le pouvoir décisionnel des femmes étuveuses dans ce domaine apparaissent très faible en général. Il l'est davantage au niveau des femmes n'appartenant à aucune plateforme d'innovation en ce qui concerne la possession des biens (un score de 56% contre 74% pour les femmes membres de la PI) et l'accès aux services (crédits et encadrement technique) avec un score nul. Toutefois, la différence entre les femmes étuveuses appartenant ou non à une plateforme d'innovation, quant à l'achat, la vente ou le transfert de biens, est non significative (un score de 59% pour les femmes membres de la PI et 54% pour les femmes non adhérentes). Par contre, au niveau du contrôle des revenus, toutes les femmes affichent un indice d'autonomisation satisfaisant avec une légère avance des femmes membres de la PI (score=89%) sur les femmes non membres (score=81%). En ce qui concerne le leadership, les femmes étuveuses membres de la PI sont plus autonomes dans l'affiliation à un groupe (un score de 84%) en termes d'adhésion et de responsabilisation. Evidemment, l'appartenance de ces femmes à la plateforme d'innovation apparaît déjà comme un indice d'autonomisation. A contrario, les femmes non membres des plateformes d'innovation, bien qu'appartenant en majorité à des associations de base, ont un leadership plus faible avec un score de 37%. Quant à la capacité des femmes étuveuses à s'exprimer en public, les résultats restent encore mitigés (un score de 44% pour les femmes PI et 11% pour les femmes non PI). Par ailleurs, nous notons que les femmes étuveuses, qu'elles soient membres ou non d'une plateforme d'innovation, sont autonomes dans leur décision de contribuer aux activités de production agricole, de reproduction et communautaires avec un score de 86 à 87%. En revanche, les femmes disposent moins de temps pour les activités de loisir (score=34% pour les femmes membres de la PI ; score=23% pour les femmes qui n'appartiennent à aucune plateforme).

Trajectoire de vie et progression sociale des femmes étuveuses

L'approche biographique (récit de vie) a été utilisée pour apprécier l'influence de la plateforme d'innovation sur l'autonomisation des femmes étuveuses du riz local. Ce récit de vie a été appliqué sur tout notre échantillon mais seulement deux cas (une femme appartenant à la plateforme d'innovation et une autre non membre) ont été présentés dans cette section.

Cas 1 : La femme étuveuse membre de la PI : de la participation au pouvoir

Capacités productives de Martine ...vers une professionnalisation. Martine est née en 1977 et a grandi en famille jusqu'en 1990. Très tôt l'instabilité des relations parentales l'a conduite vers son oncle paternel où elle subit la maltraitance de l'épouse de cet oncle. Ainsi, la jeune femme décida de rejoindre son père qui n'approuva point et fit l'option de l'envoyer

chez sa mère au village en 1993. Elle rejoignit alors un autre oncle dans une autre ville où elle fit son apprentissage avec succès jusqu'en 1998. Ensuite, elle rencontra son mari et s'adonna à l'agroalimentaire aux côtés de son mari qui faisait la production du riz. En ce moment, elle vendait la production de son mari aux femmes étuveuses du village auprès de qui elle achetait le riz pour la consommation du ménage. Ces femmes étuveuses seraient arrivées dans la transformation du paddy dès les années 90 suite aux difficultés récurrentes de l'écoulement de leur production. Bien avant, seules les femmes allochtones migrées du Nord-Bénin pratiquaient cette activité d'étuvage du riz avec des moyens rudimentaires. Curieuse de savoir le profit économique que les femmes étuveuses en tiraient, elle leur demanda d'apprendre l'étuvage du riz paddy. Malgré la mauvaise foi de ses sœurs autochtones qui décidèrent de lui donner une mauvaise formation, son ardeur ne fut guère éteinte. En 2006, elle démarra à petite échelle par la transformation de la production de son mari. Elle en conclut que l'activité de transformation du paddy était rentable. Ainsi, elle abandonna toutes les autres activités commerciales pour intensifier l'étuvage du riz dès 2008. Elle alla dans d'autres zones de production pour s'approvisionner en matières premières. Ce fut alors le début de sa professionnalisation dans la transformation du riz étuvé.

Ainsi, la nouvelle politique agricole au plan national couplée à la dynamisation organisationnelle de la filière rizicole profita à Martine qui participa à plusieurs formations de renforcement de capacités en matière de transformation du riz. Dans la même époque, elle intégra un groupement de femmes étuveuses du riz dans son village où elle occupa le poste de secrétariat. Ce groupement bénéficia des kits d'étuvage qui améliorèrent le processus de transformation. Par ailleurs, l'amélioration de son système de transformation lui permit en 2008 de bénéficier auprès d'une caisse locale un crédit de 100 000 FCFA. Progressivement, ce montant évolua pour atteindre de nos jours un montant de 800 000 FCFA. En 2012, son dévouement séduisit les responsables du projet d'appui à la filière riz (PAFIRIZ) qui décida de moderniser son unité de transformation.

Ce jour-là, très tôt le matin j'ai étuvé 10 sacs de 100 kg de paddy avant de me rendre au marché pour la vente de la production d'avant-veille. Une équipe du projet composée d'une femme et d'un blanc surprit la production du jour en séchage et demanda alors mon contact téléphonique. Une fois à l'hôtel, l'équipe m'appela et demanda à me rencontrer. Malgré qu'il m'eût informée de leur passage à mon unité de production, je ne fus pas rassurée. Rapprochée de mon mari, il me conseilla d'y aller. C'est ainsi que je m'y rendis. Après notre échange..., l'équipe du projet me fit la promesse de m'appuyer matériellement. A ma requête de construire un complexe d'étuvage du riz, il m'eut exigé une parcelle qui m'appartenait. C'est ainsi, que je bénéficiai d'un complexe amélioré où j'y mène actuellement mes activités de transformation. Mais, cela me valut des conflits avec mes « hôtes » au point où je décidai de rejoindre l'atelier pour y domicilier temporairement.

L'avènement des plateformes d'innovation a permis à Martine d'enrichir son bloc de connaissance et d'être informée sur d'autres nouvelles technologies améliorées d'étuvage. Cependant, ces connaissances ont eu une influence plus qualitative que quantitative. « La

plateforme n'a rien changé à ma manière de faire mais elle m'a "ouvert les yeux". Ce n'est pas que je n'étais pas civilisée mais la plateforme m'a permis d'acquérir de connaissances/savoir. En 2011, j'ai produit 70 tonnes, en 2012, 65 tonnes, en 2013, 60 tonnes et 55 tonnes en 2015. Ces chiffres montrent que ces dernières années, ma production a régressé. Ce déclin est dû à la baisse de la production en général. Donc ce n'est pas la plateforme qui explique mon progrès. Certes, ces connaissances m'ont permis d'améliorer la qualité de mon produit et d'avoir d'autres relations commerciales. De plus, la plateforme a permis à notre faïtière de bénéficier des équipements plus performants réduisant ainsi la consommation en énergie et nous expose moins à la chaleur » a-t-elle déclaré.

Intégration sociale et agentivité : « Martine, la femme intrépide ». Mère de cinq enfants, Martine est aujourd'hui, la présidente de l'union des femmes étuveuses du riz dans le Centre. Malgré son faible niveau d'instruction, elle sollicite des appuis pour la gestion socio-économique des activités du groupe. La densité de son réseau social lui a conféré une certaine notoriété dans son environnement professionnel. Cette intensité relationnelle lui a permis d'être associée à plusieurs activités et de voyager dans beaucoup de villes au Bénin et ailleurs dans la sous-région pour des formations et des visites-échanges. *« Grâce au riz, je suis reconnue et je m'exprime mieux qu'avant. C'est grâce au riz que j'ai eu des relations »* a déclaré cette femme étuveuse. Ce faisant, son intégration sociale n'a pas affecté ses relations conjugales. Elle raconte : *« Mon mari est vraiment "hardi" car les gens lui conseillèrent de ne pas laisser sa femme s'absenter pour une longue durée de peur qu'on la lui arrache. Mais, mon mari a pris conscience en me faisant confiance »*. Martine est donc souvent associée aux questions afférentes à la vie du couple et discutées dans le ménage. *« Ma parole compte désormais et les prises de décisions sont collectives et concertées. En retour, mon mari est intégré dans ma vie sociale car, même si la femme a l'argent et n'est pas sous le toit d'un homme, elle n'est pas considérée »* a-t-elle ajouté. Sa participation aux activités rizicoles et l'amélioration de ses rapports familiaux lui ont permis d'acquérir la liberté d'agir et de s'intégrer dans son groupe socio-professionnel. Par ailleurs, cette nouvelle dynamique sociale lui a permis d'intégrer le groupe des femmes intrépides où elle occupa le poste de chargée de communication. Pendant les campagnes électorales, elle a souvent représenté les femmes de sa commune. Son activisme politique a renforcé ses capacités et son pouvoir faisant d'elle ainsi, un acteur central de son réseau social. *« Je suis reconnue dans le milieu et je suis concertée s'il y a une manifestation dans le village pour apporter mon savoir-faire »* a-t-elle affirmé.

Du pouvoir économique au pouvoir décisionnel. L'amélioration du niveau de revenu de Martine a induit une forme de stabilité et de cohésion sociale au sein de son environnement familial. La femme étuveuse a donc non seulement renforcé son pouvoir de contrôle sur son revenu, mais participe à la gestion du revenu du conjoint. A cet effet, elle ne fait plus l'objet de contrôle de la part de son conjoint. Par contre, son pouvoir économique a été un levier pour son leadership et sa contribution aux charges du ménage. Elle confia que c'est grâce aux revenus rizicoles qu'il a désormais son mot à dire dans son foyer. *« Avant, mon mari avait plus d'autorité que moi... Actuellement, je ne peux pas dire que j'ai plus d'autorité que mon mari, mais sur le plan financier, j'ai plus d'autorité que lui »*. Martine, à l'instar des femmes

étuveuses membres de la plateforme d'innovation a investi dans l'achat des parcelles et la construction des maisons parfois habitées par le ménage. De même, les ressources tirées du riz participent à l'éducation de ses enfants dont certains ont pu achever leur cycle universitaire. La contribution de Martine est déterminante pour la prise en charge sanitaire des enfants d'une part et leur habillement notamment les filles. *[Malgré les pertes financières enregistrées dans la production du riz paddy en 2012, j'ai investi en 2013 dans l'achat de semences certifiées. En réponse à mes enfants qui s'indignaient contre ce comportement, je leur ai rappelé ce proverbe qui dit que « la mer qui tue, c'est elle qui nourrit ». Pour moi, le riz est une « lanterne », mon « indépendance » en dépend. J'ai acquis avec le revenu issu de la transformation du riz des bœufs de trait avec leur attelage. Mon mari a acheté pour lui et moi aussi, j'ai acheté pour moi...]*. Cependant, il est difficile d'attribuer ces résultats aux effets de la plateforme d'innovation à elle-seule.

Cas 2 : Emergence traditionnelle (indépendante) des femmes étuveuses non PI

Bénédicte dans une intégration verticale dans la chaîne de valeur. Agée de 47 ans, Bénédicte subit la dure adolescence de sa vie sous tutelle de son grand-frère. Ses frères lui imposèrent l'abandon des classes après 4 ans au secondaire pour s'occuper de son feu père hospitalisé. Ce sacrifice lui valut les bénédiction ante-mortem de son feu père sur toutes ses initiatives entrepreneuriales. Suite au désintéressement de son grand-frère et après la mort de son père, elle repartit au village. Après son immersion dans la vie sociale et active, elle entama son expérience rizicole avec une petite portion de terre. Sa détermination lui a permis de bénéficier, en 1998, l'appui en intrants riz de la part des responsables d'une ONG où elle travaillait en qualité d'animatrice sociocommunautaire, alors que ces intrants étaient destinés exclusivement aux producteurs du riz. Face à la crainte des responsables sur sa capacité de pouvoir conduire un champ du riz, Bénédicte leur donna la garantie de sa réussite. Cet essai fut un succès et ceci déclencha son engagement pour les activités rizicoles. Par ailleurs, suite à l'affectation de son mari vers une autre région du pays, l'expérience antérieure de Bénédicte, dans des activités économiques, l'aida à faire face aux désagréments qui y en sont engendrés. Bénédicte décida ainsi, de combiner l'agriculture et le petit commerce notamment la transformation du riz pour rendre la vie de sa famille convenable en absence de son mari. Les premiers pas dans la transformation du riz ne furent point sans difficultés. Elle raconta en ces termes : *« Le riz que j'étais fut de mauvaise qualité après décorticage. Je me rapprochai souvent des femmes ayant plus d'expérience dans le domaine. Malgré la mise en œuvre des conseils reçus, la qualité de mon riz resta toujours dépréciée. Je vendis presque à moitié prix du marché comparativement aux autres étuveuses »*. Ces difficultés l'on conduit à un renforcement de capacités et l'expérience accumulée se solda par une réussite. A partir de 2005, la transformation du riz ne lui est plus chose difficile car elle commença par acheter le riz étuvé à moindre coût, auquel elle ajouta de la valeur, pour la commercialisation.

Intégration sociale : Bénédicte entre détermination et frustration. Les activités rizicoles menées par Bénédicte juste là de façon individuelle ont connu une nouvelle amélioration suite à son adhésion dans un groupement en 2014. Si Bénédicte ne nie pas l'influence positive et significative de son adhésion au groupement sur l'amélioration de son savoir-faire et le

renforcement des capacités matérielles, elle évoque tout de même les facteurs liés aux conflits. Ces derniers sont sources de distorsion sociale et de fragilisation de la personne humaine. En d'autres termes, les disparités observées dans la répartition des acquis du groupe sont souvent à la base de la faible cohésion au sein du réseau social. Elle relate :

« Juste après la création de notre groupement qui bénéficia de l'appui en équipements d'un partenaire technique, je décidai d'étuver une grande quantité de riz. Ainsi, je me rendis chez la présidente du groupement pour emprunter une marmite plus grande que la mienne. Suite à son refus persistant du fait que je n'avais pas le droit de faire usage des équipements du groupe, je décidai d'acheter ma propre marmite et deux séchoirs. Je me fus avisée qu'il ne valut plus la peine d'appartenir à ce groupement et allai créer mon groupement avec quatre autres femmes ».

Ce jeune groupement n'appartient encore ni aux faitières rizicoles, ni à la plateforme d'innovation rizicole. Actuellement, présidente du groupement, le passé de Bénédicte explique sa détermination à faire prospérer son association. Ainsi, elle reçoit au quotidien le soutien de son époux.

Bénédicte et le pouvoir économique dans le ménage. *« Quand la femme a de l'argent, elle peut acheter tout ce qu'elle veut sans attendre nécessairement son mari ».* Telle est la philosophie qui guide les actions de Bénédicte dans sa vie socio-professionnelle. Selon elle, la complémentarité reste la clé de la consolidation des relations au sein du ménage. Avec l'épargne des activités rizicoles, Bénédicte avait deux options de son utilisation : i) construire sur la parcelle de son mari et s'acheter une moto ou ii) s'acheter sa propre parcelle. Au regard des faits historiques vécus pendant sa jeunesse à Cotonou où une veuve a été dépossédée de la maison de son feu-mari par sa belle-famille d'une part et le désir de laisser un héritage à ses enfants en tant que génitrice, elle fit le choix de la seconde option. Elle argumenta davantage : *« Que mon mari construise sur sa parcelle et on va y vivre ensemble, mais je vais construire sur la mienne aussi. Après notre mort, si mes enfants étaient renvoyés de la maison de leur père, ils auraient la maison de leur mère pour y vivre en paix ».* Par ailleurs, la contribution de Bénédicte aux soins de santé de son enfant-étudiant en dehors des vivres qu'elle envoyait régulièrement a été remarquable. Tanis que, les frais de scolarité étaient pris en charge par le père de l'enfant.

En termes d'accumulation, Bénédicte estime que sa situation est meilleure que plus de la moitié des femmes étuveuses de sa génération. En effet, toutes les femmes n'ont pas la capacité de s'acheter une parcelle et de la bâtir. Et selon elle, son niveau d'instruction apparaît comme un facteur déterminant de son succès. De plus, le riz, comme une spéculation au cœur de ses activités, occupa une place de choix dans le renforcement du pouvoir économique de Bénédicte. *« On peut dire que le riz a donné de poids à ma vie. Et si ce n'est pas la maladie de mon enfant dont je contribue à plus de 30%, mon progrès aurait été plus significatif »*, déclara-t-elle. Les baisses de revenus observés ces dernières années ne sont nullement dues à son isolement des faitières mais plutôt aux effets du marché et du changement climatique.

Somme toute, la propulsion de cette femme productrice, formatrice et commerçante du riz n'est-elle pas la résultante de la prière exceptionnelle de son feu-père ainsi que les frustrations qu'elle a connu tout au long son parcours ?

Discussions et conclusion

L'indice d'autonomisation des femmes en agriculture (WEAI) combiné au récit de vie montre que les femmes étuveuses ont amélioré, d'une part, leur visibilité au sein des chaînes de valeur du riz local, et d'autre part, leur pouvoir décisionnel aussi bien dans les espaces économique, social que familial. En effet, les rôles transversaux joués par les femmes dans les chaînes de valeur du riz local ne sont pas toujours perçus par elles, comme une disparité entre les genres. Les différences ou les déséquilibres observés sont expliqués, aussi bien par les hommes que par les femmes, comme un fait naturel relevant de la spécialisation et des aptitudes des uns et des autres. Signer *et al.* (1997) ont abouti à une conclusion similaire dans leur analyse du triple rôle des femmes. Ils expliquent que les rôles familiaux, tout comme les rôles communautaires, sont généralement jugés de rôles « naturels ». En revanche, aucune barrière n'est faite ni aux femmes ni aux hommes pour assurer telle ou telle fonction au sein des chaînes de valeur du riz local. C'est ce que KIT *et al.* (2013) ont qualifié d'ancrage social de la division sexuelle du travail. Les rôles des hommes et des femmes sont codifiés et réglés par des droits, devoirs et interdits dans les différentes sphères de la vie. Ainsi, la situation actuelle observée dans la zone d'étude est fondée sur un esprit de complémentarité dans les chaînes et relève d'une réalité socio-culturelle.

Cependant, la distribution des activités économiques et sociales, selon le genre, met en évidence une asymétrie fondamentale (Meda, 2001). En d'autres termes, le triple rôle des femmes représente une contribution considérable à la vie sociale, et paradoxalement, souvent un frein à leur liberté et à leur indépendance. De même, malgré l'amélioration à maints égards des conditions féminines du fait de l'affaiblissement progressif des normes et pratiques traditionnelles, de fortes inégalités subsistent encore (PNUD, 2014 ; Revenga et Shetty, 2012). Ces inégalités se traduisent notamment dans les pouvoirs décisionnels et l'accès aux ressources de production (FAO, 2011 ; PNUD, 2014) dont les plus importantes sont le foncier, les intrants (semences améliorées et engrais) et le temps. Dans la zone de l'étude, l'accès des femmes à la terre est conditionné par la caution de son mari ou d'un homme « garant ». Par contre, l'accès de l'homme paraît plus aisé car ce dernier est considéré comme l'héritier légal des biens (surtout fonciers). Cette situation s'explique par la perpétuation des pratiques patriarcales et de valeurs sexistes, sous prétexte de la conservation d'une unicité de la terre ou l'assurance de la survie de l'exploitation. De plus, la femme reçoit ou hérite rarement des terres de valeur de façon définitive avec des droits exclusifs, quel que soit le régime successoral en vigueur ou le mode de transmission des biens (FAO, 2011 ; Koné, 2011 ; Ryckmans *et al.*, 2005). Or, lorsque les femmes reçoivent des intrants équivalents à ceux des hommes, les rendements moyens des denrées de base augmentent de façon significative (PNUD, 2014). Plutôt, Herr et Muzira (2012) affirmaient que l'égalité de traitement entre hommes et femmes, à différents niveaux des chaînes de valeur, est essentielle pour l'exploitation du potentiel humain et pour la création d'un environnement de travail

productif et innovant. C'est pourquoi BAD (2013) a conclu que les interventions dans les chaînes de valeur n'auront qu'un succès limité si elles ne s'attaquent pas aux inégalités et à la discrimination sous-jacentes qui sont à l'origine du manque de pouvoir de négociation et de la vulnérabilité des femmes et des hommes pauvres participant aux chaînes de valeur.

Par ailleurs, les résultats révèlent que le processus d'autonomisation des femmes, qu'elles soient membres ou non d'une plateforme d'innovation, reste inachevé. Toutefois, le pouvoir décisionnel des femmes étuveuses membres des plateformes d'innovation s'est substantiellement amélioré comparativement à leurs pairs. Nous pouvons donc dire que si la participation ne garantit pas le pouvoir, elle représente un pas et s'inscrit dans la logique d'apprentissage au quotidien véhiculée par la plateforme d'innovation. C'est d'ailleurs ce que pense (Lançon, 2010) quand il affirme que l'apprentissage social se produit le plus efficacement par la résolution conjointe de problèmes et la réflexion, le partage des expériences et des idées au sein des réseaux sociaux. Cette idée est soutenue par Plan (2014) qui relevait qu'il est important de relier les soutiens individuels à un processus collectif à cause des difficultés systémiques de l'autonomisation des femmes. Cependant, il ressort de ces résultats que les femmes étuveuses de notre zone d'étude ne constituent pas un groupe homogène. En réalité, les femmes restent un groupe diversifié de personnes qui éprouvent des relations d'autonomisation et de genre différemment selon le contexte dans lequel elles vivent, leurs relations sociales et leurs identités désignées socialement (Boutinot, 2000 ; USAID, 2012). Ainsi, l'engagement d'une femme dans toute activité, qu'elle soit économique, culturelle ou politique, est subordonné à l'autorisation de l'homme (PNUD, 2014). Cette réalité demeure dans les attitudes, les croyances et les pratiques des acteurs agricoles malgré la féminisation de l'agriculture familiale. Elle se traduit aujourd'hui par la faible représentation des femmes dans les structures de gestion des organisations professionnelles agricoles. Dans ce sens, Maboudou Alidou *et al.* (2013) affirment que le manque de contrôle des femmes dans la sphère publique provient de pratiques culturelles qui façonnent fortement la position des femmes dans leur vie privée, et affecte leur stratégie ainsi que les intérêts pratiques. En revanche, les femmes qui intègrent les réseaux sociaux comme une plateforme d'innovation rurale et qui parviennent à s'insérer dans les instances décisionnelles renforcent leur leadership notamment au niveau de leur espace familial.

En outre, l'autonomisation des femmes ne signifie pas que les femmes prennent le contrôle précédemment détenu par les hommes ou une capacité productive et financière accrue (Kabeer, 1999 ; Reeves and Biden, 2000). Elle est d'abord une expression du pouvoir (Kabeer, 1999) et mène à une transformation des rapports entre les différentes couches sociales formées par les femmes (Begon, 2012 ; Dumouchel *et al.*, 2014). Mais, l'autonomisation des femmes est atteinte lorsque les femmes acquièrent le pouvoir d'agir librement, exercer leurs droits, et de réaliser leur potentiel. Fongjon (2001) et Sen (2009) ont aussi évoqué le contrôle des ressources, des facteurs de production et la prise de décision, que ce soit à la maison ou dans l'arène publique. Ces perceptions rejoignent celle de Arutyunova et Clark (2013) qui sous-tend que les femmes doivent avoir accès au pouvoir et à l'agentivité permettant de tirer profit d'activités économiques de façon à ce qu'elles aient ensuite la capacité de prendre des décisions et de les mettre en application par l'action ainsi que de

contrôler les ressources et les profits. Récemment, Plan (2014) a montré que la réussite des femmes dans tous les domaines de la vie publique dépend non seulement de leurs propres connaissances individuelles et de leur volonté, mais aussi du démantèlement des normes sexospécifiques omniprésentes et des stéréotypes qui les empêchent d'avoir accès au pouvoir. Les tendances observées dans la chaîne de valeur du riz étuvé fondent bien la posture individuelle de l'autonomisation des femmes. En d'autres mots, l'appartenance à une plateforme d'innovation ne crée pas une différence significative pouvant amener à conclure l'influence du réseau social sur le processus d'autonomisation des femmes. Afonso et al. (2012) et Carre (2004) avaient soutenu la même thèse en se basant sur l'agentivité¹² qui se définit par cette capacité humaine à influencer intentionnellement sur le cours de sa vie et de ses actions. La personne n'est pas seulement un acteur réagissant aux stimulations de l'environnement ou s'adaptant aux contraintes de son contexte social, ni l'objet plus ou moins impuissant de ses instincts biologiquement inscrits ou de ses pulsions inconscientes archaïques. Il apparaît comme une évidence que les femmes étuveuses ont un rôle déterminant dans leur développement personnel. Elles ne sauraient se limiter à ce que Bandura (2001) a appelé l'agentivité « par procuration » ou l'agentivité collective. *In fine*, l'autonomisation des femmes suppose de renforcer leur capacité à faire des choix pour leur avenir, et à développer leur estime de soi. Les constats empiriques actuels appellent à un réajustement de la politique d'interventions qui reste plus orientée vers le renforcement des capacités matérielles et financières des femmes étuveuses du riz local. Repenser l'autonomisation des femmes revient donc à aller au-delà des indicateurs financiers et dépasser l'instrumentalisation de certains acteurs pour un meilleur potentiel de transformation de rapports de genre.

Références bibliographiques

- Adams, G. (2012). Pushing the boundaries: women teachers' experiences of learning mathematics. Liverpool John Moores University. Smith, C. (Ed.) Proceedings of the British Society for Research into Learning Mathematics 32(2), 6p.
- Adégbola P. Y., Midingoyi, S-K. G., Djènantin, S. N. I., Arouna, A. et Adékambi, S. (2011). Analyse de la performance des chaînes de valeurs du riz au Bénin. MAEP/PAPA 88p
- Adjibodou Makoutode J. et Kanakin, J. (2010). Promotion du genre. PSCC/APP 2010/Guide de clarification thématique 41p
- Afonso, C., Devundara, A., Jeansonnie, J., et Segbor, E. (2012). De la Théorie de l'apprentissage social à la théorie sociocognitive. Synthèse des écrits de Albert BANDURA, Psychologue du courant Sociocognitif. 38p.
- Agboh-Noameshie, A., Kabore, A. and Misiko, M. (2013). Integrating Gender Considerations in Rice Research for Development in Africa. AfricaRice Center, Cotonou, Benin; International Maize and Wheat Improvement Center. (CIMMYT), Addis Ababa, Ethiopia CAB International 2013. Realizing Africa's Rice Promise eds M.C.S. Wopereis et al.) 12p

¹² Cette notion est empruntée des travaux d'Albert Bandura, Psychologue du courant sociocognitif

- Alkire, S., Meinzen-Dick, R., Peterman, A., Quisumbing, A. R., Seymour, G. and Vaz, A. (2013). The Women's Empowerment in Agriculture Index OPHI working Paper NO. 58, 69p.
- Arutyunova, A. and Clark, C. (2013) « Watering the Leaves, Starving the Roots :The Status of Financing for Women's Rights Organizing and Gender Equality» http://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/WTL_Starving_Roots.pdf [Consulté le 5 Juin 2016]
- BAD (2013). Développement et financement des chaînes de valeur agricoles (FCVA) pour l'amélioration de la compétitivité des exportations 150p
- Bandura, A. (2001). Social Cognitive Theory: An Agentic Perspective. *Annual Review of Psychology*, 52, 1-26 <http://www.annualreviews.org/doi/pdf/10.1146/annurev.psych.52.1.1> [Consulté le 5 Juin 2016]
- Banque Mondiale (2008). Rapport sur le développement dans le monde : l'Agriculture au service du développement. Abrégé, 36p. Disponible en ligne : www.worldbank.org
- Banque Mondiale (2012). World development report 2012 : Gender equality and development. Washington DC: The World Bank. 458p
- Baudin, L., Bourdier Z. et Quérel L. (2013). Pouvoir d'agir et empowerment Enjeux et modalités de la mobilisation des sans-voix. Université de Caen Basse-Normandie Master 2 ART-ESO Année universitaire 2012-2013. 60p
- Beaupain, G. et Belleflamme C. (2011). Le défi du genre pour les Entreprises de Travail Adapté et les Centres de Formation Professionnelle. Fondation Roi Baudouin. 86p
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A. et Revillard A. (2012). Introduction aux études sur le genre, de Boeck Supérieur. 357p
- Bertaux, D. (1980) « L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités » — *Cahiers Internationaux de Sociologie* LXIX (197-225).
- Bertaux, D. (2010). *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie* (éd. 3e édition). Paris : Armand Colin.
- Bourdieu P. (1986). L'illusion biographique. In *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63. 5p.
- BRIDGE (2014). Genre et sécurité alimentaire : vers une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en termes de genre. Rapport global. 108p. Disponible en ligne : (<http://www.bridge.ids.ac.uk/>).
- Carré, P. (2004). « Bandura : une psychologie pour le XXIe siècle ? », *Savoirs* 2004/5 (Hors-série), p. 9-50. DOI 10.3917. <http://www.cairn.info/revue-savoirs-2004-5-page-9.htm> [Consulté le 5 Juin 2016]
- CEA/BSR-AO (2012). Intégration régionale en Afrique de l'Ouest : des chaînes de valeur agricoles régionales pour intégrer et transformer le secteur agricole. Commission Economique pour l'Afrique CEA – 2012. ECA-WA/BOOK/2012/02. 90p
- Creswell, J. W, Plano Clark, V.L. (2006), *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. 1er éd. Sage Publications, Inc.

- Creswell, J. W. & Plano Clark, V. L. (2007). *Designing and conducting mixed methods research*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Creswell, J. W. (2003). *Research design : Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. (2nd ed.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Creswell, J. W. (2005). *Educational research: Planning, conducting, and evaluating quantitative and qualitative research*. (2nd ed.). Upper Saddle River, NJ : Pearson Education.
- Dannefer, D. (2009). Stability, Homogeneity, Agency : Cumulative Dis/Advantage and Problems of Theory. *Swiss Journal of Sociology*, 35(2), 193-210
- de Halleux, M. (2007). *Le métier d'éducateur : trajectoires sociales et construction identitaire*. Thèse en sciences psychologiques. 264p. Disponible sur le site : <http://hdl.handle.net/2078.1/5291>. Consulté le 16/03/2016.
- Demouge, N. et Olivier, G. (1999). L'enquête orale, l'histoire de vie : une approche phénoménologique de la recherche. *Spirale, -Revue de Recherches en Éducation -* N° 24 pp. 195-211.
- Dumouchel, S. et Pasba Bangre, E. B. (2014). *L'autonomie économique des femmes : Un levier pour l'égalité entre les femmes et les hommes (Le cas des femmes étuveuses de riz de Bama au Burkina-Faso*. Uniterra, 17p
- FAO (2011). *Le rôle des femmes dans l'agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*, Situation de l'alimentation et de l'agriculture 2010–11, Rome : FAO, 174p.
- FAO (2012a). « Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur » : la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012, Rome : FAO, www.fao.org/publications/sofa/2012/en/
- FAO (2012b). Note sur l'intégration du droit à une alimentation adéquate dans les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, Rome : FAO, www.fao.org/righttofood/publications/publications-detail/en/c/170580/
- FAO (2014). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : renforcer l'environnement favorable à la sécurité alimentaire et à la nutrition*, Rome : FAO, www.fao.org/publications/sofi/2014/en/
- Fedisch, N. (2013). *Success factors of gender inclusive interventions to support value chain development in the East African coffee sector* Bachelor thesis, Van Hall Larenstein, University of Applied Sciences, Wageningen, 78p.
- Fedisch, N. (2013). *Success factors of gender inclusive interventions to support value chain development in the East African coffee sector* Bachelor thesis, Van Hall Larenstein, University of Applied Sciences, Wageningen, 78p.
- Giudici, F. (2013). *Le poids du passé : Types de parcours avant la naissance du premier enfant et leur impact lors de la transition*. Disponible sur le site : http://elternbildung.ch/fileadmin/user_upload/Italiano/pdf/le_poids_du_passe___Giudici_final.PDF, consulté le 16/02/2016. 26p.
- GIZ (2014). *Genre et chaînes de valeur*. Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. 4p

- Goetz, A. M. (2007). Gender Justice, Citizenship and Entitlements – Core Concepts, Central Debates and New Directions for Research, in Gender Justice, Citizenship and Development, M. Mukhopadhyay and N. Singh (eds.), International Development Research Centre, Ottawa, pp. 15-57
- Herr, M. L. et Muzira T. J. (2012), Le développement des chaînes de valeur au service du travail décent (DECAV) Guide à l'usage des praticiens du développement économique, des gouvernements et des entreprises privées, BIT, 252p
- Jeckoniah, J., Mdoe, N. et Nombo, C. (2013). Mapping of gender roles and relations along onion value chain in northern Tanzania. *International Journal of Asian Social Science*, 2013, 3(2) :523-541.
- Kabeer, N. 1999. Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change* 30, pp435–464.
- Kinda, F. (2009). « Les femmes et les études féministes dans les universités, enjeux et stratégies : le cas du Burkina Faso », dans Fatou Sow (dir.), *La Recherche féministe francophone : Langues, identités et enjeux*, Paris, Karthala, p. 81-90
- KIT, Agri-ProFocus and IIRR (2012). *Challenging chains to change : Gender equity in agricultural value chain development*. KIT Publishers, Royal Tropical Institute, Amsterdam. 215p.
- KIT, Faïda MaLi and IIRR (2006). *Chain empowerment : Supporting african farmers to develop markets*. 228p.
- Laven, A. and R. Pyburn (2015). Facilitating gender inclusive agri-business. *Knowledge Management for Development Journal* 11(1): 10-30. <http://journal.km4dev.org/>
- Laven, A. and Verhart, N. (2011). Addressing gender equality in agricultural value chains: Sharing work in progress. *On track with gender*. Work paper, 18p.
- Laven, A., van Eerdewijk, A., Senders, A., van Wees, C. and Snelder, R. (2009). Gender in value chains : Emerging lessons and questions. *A Working Paper (KIT, CIDIN, HIVOS, Agri-ProFocus and ICCO) : 1-13*.
- Lemieux, V. et Ouimet, M. (2004). *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, Québec : Les presses de l'Université de Laval, 109p.
- Maboudou Alidou, G., Anke, N. et Niehof, A. (2013). *Gender, Technology and Development*. SAGE Publications Los Angeles, London, New Delhi, Singapore, Washington DC. Asian Institute of Technology DOI : 10.1177/0971852413498739 <http://gtd.sagepub.com> 26p
- Mayer, K. U. (2009). *New Directions in Life Course Research*. Working paper – Arbeitspapiere - Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung ; 122. ISSN 1437-8574, 30p.
- Mayoux, L. and Mackie, G. (2008). *Making the Strongest Links : A practical guide to mainstreaming gender analysis in value chain development*. International Labour Organization. 113p.
- Meizen-Dick, R. and Quisumbing, A. (2012). “Women in agriculture : closing the gender gap”, IFPRI Global Policy Report, Washington, DC: IFPRI, www.ifpri.org/gfpr/2012/women-agriculture

- Mohammed, K. F. (2013). Les femmes motrices de la relance économique et du développement : l'autonomisation économique des femmes dans la région du Sahel et son impact sur la sécurité alimentaire. Document du travail, Conférence de haut niveau sur le leadership des femmes dans le Sahel, 9 Avril 2013 à Bruxelles. 24p.
- Müller, N. S. (2011). Inégalités sociales et effets cumulés au cours de la vie : concepts et méthodes. Thèse de doctorat : Univ. Genève, 2011, no. SES 764. Disponible sur le site : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:17746>, consulté le 16/02/2016
- Nederlof, S. M., Wongtschowski, F. and van der Lee (2011). Putting heads together: agricultural innovation platforms in practice. Bulletin 396, KIT publishers.
- Orofiamma, R. (2002). Le travail de la narration dans le récit de vie. In Niewiadomski C. & Villers G. de, (sous la direction de), Souci et soin de soi. Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse, Paris, L'Harmattan, pp. 163-191
- Pires, A. (1989). « Analyse causale et récits de vie ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 13 no 3, 1989, pp. 37-57. Québec : Département d'anthropologie, Université Laval.
- Plan (2014). La situation des filles dans Le monde 2014 Les voies du pouvoir : la mise en œuvre d'un changement durable pour les adolescents. Plan International, Parce que je suis une fille, ISBN : 978-92-9250-022-1. 102p. <https://plan.ch/fr/file/6456/download?token=CB1c86cT> [Consulté le 5 Juin 2016]
- PNUD (2012). Rapport sur le développement humain en Afrique. Vers une sécurité alimentaire durable. One United Nations Plaza New York, NY 10017. www.undp.org, 190p.
- Reeves, H. and Biden, S. (2000). "Gender and Development: Concepts and Definitions," [online]. Bridge Report, No 55. Institute for Development Studies, University of Sussex. Disponible en ligne : www.bridge.ids.ac.uk/reports/re55.pdf
- RocheGude, A. (2011). « La terre, objet et condition des investissements agricoles » *Quels droits fonciers pour l'Afrique ? Afrique contemporaine*, 2011/1 n° 237, p.85-96. DOI : 10.3917/afco.237.0085. 13p
- Senders, A., Lentink, A., Vanderschaeghe, M., Terrillon, J. et Snelder R. (2010). Le genre dans les chaînes de valeur : Boîte à outils pour l'intégration de la dimension de genre dans le développement des chaînes de valeur agricoles. 220p SBN : 978-94-91629-01-3 print Drukkerij De Groot graphic design Het Lab | www.hetlab.nl
- Signer, M., Adebajo, M., Berg, S., Curlin, P. et Allison A. (1997). Genre et Développement. Série de manuels de formation CEDPA Volume III. The Centre for Development and Population Activities. 1400 16th Street NW, Suite 100. Washington, D.C. 20036, U.S.A. <http://www.cedpa.org> 116p
- SNV (2010) Gender Mainstreaming in Value Chain Development Practical guidelines and tools, Corporate Network Agriculture SNV, Working paper, 48p
- Stupfler, C. (2013). Etude de récits de vie professionnelle d'enseignants du premier degré : analyse du discours. *Education*. 2013. <dumas-00915011>. 71p.
- USAID (2009). Promoting gender equitable opportunities in agricultural value chains: A summary. Working paper. 12p.

- USAID (2015). Intervention guide for the women's empowerment in agriculture index (WEAI). Practitioners' guide to selecting and designing WEAI interventions. LEO Report #10. Working paper. 50p.
- USAID (2015). Intervention guide for the women's empowerment in agriculture index (WEAI). Practitioners' guide to selecting and designing WEAI interventions. LEO Report #10. Working paper. 50p.
- Vouhé, C. (2001). Institutionnalisation de la planification-genre : vrais pouvoirs et fausses excuses. Cahier Genre et Développement. 21p.
- Werhane, H.P., et Painter-Morland, M. (2011). Leadership, gender, and organization. In H.P.Werhane & M. Painter-Morland (Eds), Leadership, gender, and organization (pp. 1–8). London
- World Bank (2012). World Development Report 2012 : Gender Equality and Development. <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf>.